



# Le cadre européen des certifications: promouvoir la mobilité et la formation tout au long de la vie

## Aperçu

Le 23 avril 2008, la recommandation établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil. Le CEC établit – pour la première fois – un cadre de référence commun qui permet de comparer avec précision le profil et le contenu des certifications de différents pays, secteurs et institutions. Il permettra aux personnes non seulement de passer d'un pays à l'autre, mais également de passer d'une branche à l'autre au sein des systèmes nationaux d'éducation et de formation.

L'adoption du CEC est un tournant dans la politique européenne en matière d'éducation et de formation. Elle marque le terme de quatre années de travaux intensifs associant 32 pays européens, durant lesquelles le Cedefop a étroitement participé à l'élaboration conceptuelle et technique du CEC.

## Les objectifs du CEC

Le CEC est un cadre de référence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Il comprend les certifications obtenues dans tous les domaines de l'enseignement, général, supérieur et professionnel. Le CEC s'articule essentiellement autour de huit niveaux de référence, couvrant les certifications obtenues à la fin de l'enseignement obligatoire (niveau 1) jusqu'aux certifications les plus élevées (niveau 8: doctorats et titres équivalents). Les trois niveaux les plus élevés correspondent à l'enseignement supérieur, tel qu'il est défini dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (dans le contexte du processus de Bologne), ou à des certifications professionnelles hautement spécialisées.

La recommandation invite les pays à mettre en relation leurs systèmes de certification et le CEC d'ici 2010. À

compter de 2012, toutes les nouvelles certifications devront se référer aux niveaux du CEC. Les employeurs et les institutions pourront ainsi déterminer les savoirs, les aptitudes ou les compétences d'un candidat. En l'état actuel des choses, on pourrait, par exemple, envisager le cas d'une entreprise irlandaise qui hésiterait à engager un candidat originaire de Hongrie parce qu'elle ne comprendrait pas les certifications dont ce dernier est titulaire. Lorsque le CEC sera en service, les diplômes hongrois porteront une mention, par exemple «CEC niveau 5», qui les rendra plus aisément intelligibles pour un employeur irlandais.

En simplifiant la comparaison et la compréhension des différentes certifications nationales, le CEC favorisera la mobilité. Le CEC vient compléter divers programmes et instruments destinés à permettre aux Européens de s'établir et de travailler n'importe où sur le territoire de l'Union, à l'instar du programme *Erasmus*, qui concerne la mobilité estudiantine, ou l'initiative *Europass*, qui offre aux intéressés la possibilité de décrire leurs compétences de manière claire grâce à un *portfolio* normalisé.

## Un cadre global pour la mobilité et l'éducation et la formation tout au long de la vie

De nombreux pays élaborent leur propre cadre national de certifications (CNC) pour établir un lien avec le CEC. Les travaux progressent rapidement, traduisant le degré élevé de priorité que revêtent au niveau national la mobilité et la formation tout au long de la vie.

Les cadres de certifications apparaissent de plus en plus comme des instruments capables de rattacher entre eux les divers éléments d'un système d'éducation national permettant aux apprenants de suivre toute une gamme de filières. Ceux-ci auront notamment la possibilité de passer plus aisément d'un type



d'établissement à un autre (universités, instituts de formation professionnelle, etc.) ou d'obtenir la reconnaissance d'un apprentissage non formel.

Le CEC et sesendants nationaux reconnaissent la réalité des études et des carrières modernes, qui peuvent consister en apprentissages de types différents, certains structurés et d'autres informels, poursuivis tout au long d'une existence. En tenant compte de cette flexibilité, le CEC et les CNC établissent un cadre favorisant la mobilité et la formation tout au long de la vie et permettant de faire face aux défis de l'économie de la connaissance.

### Acquis de l'apprentissage – le socle du CEC

Pour que le CEC puisse s'appliquer à différents systèmes, ses huit niveaux s'appuient sur les résultats de l'apprentissage (ce qu'un apprenant sait, comprend et est capable de réaliser) plutôt que sur ses modalités (durée de la formation, type d'établissement, etc.).

La principale difficulté consistait à établir des descriptions claires et cohérentes des huit niveaux de certification reposant sur les acquis de l'apprentissage. Chaque description devait être suffisamment générale pour couvrir tous les pays européens, mais également suffisamment précise pour permettre de comprendre telle ou telle certification nationale ou sectorielle. Les experts sont convenus de prendre pour point de départ de l'élaboration du cadre la distinction entre savoirs, aptitudes et compétences. Ils ont considéré qu'il s'agissait là du meilleur moyen de ranger les acquis de l'apprentissage dans des catégories. L'autre difficulté consistait à faire la distinction entre les différents niveaux de certification, en tenant compte:

- de la complexité et de l'étendue des savoirs et de la compréhension;
- du degré d'assistance et d'instruction requis;
- du degré d'intégration, d'indépendance et de créativité requis;
- de l'éventail et de la complexité de l'application et de la pratique;
- du degré de transparence et de la dynamique des situations.

Le fait que les experts de 32 pays soient parvenus à définir une approche commune montre leur détermination à avancer et leur volonté de trouver des solutions pragmatiques.

### Le rôle du Cedefop

Le Cedefop a joué un rôle important dans l'élaboration conceptuelle et technique du CEC. L'étude lancée dès 2003 par le Cedefop sur un cadre de référence commun des certifications est à l'origine de l'approche reposant sur les huit niveaux de formation et d'éducation, qui est devenue la principale caractéristique du CEC.

Le rôle du Cedefop dans la mise en place du CEC est l'aboutissement de plus de trente années de travail consacrées à l'amélioration de la transparence et de la comparabilité des certifications en Europe. À cet égard, le Forum européen sur la transparence des qualifications, créé en 1998, a été d'une importance particulière, puisqu'il a, à bien des égards, ouvert la voie à l'approche basée sur les acquis de l'apprentissage.

Le Cedefop continuera à fournir une assistance technique et scientifique au niveau du CEC et de sa mise en œuvre au niveau national et sectoriel. Son attention se portera tout particulièrement sur les CNC en voie de constitution.

Les CNC sont essentiels pour réduire les barrières entre les différentes branches des systèmes d'éducation et de formation, comme par exemple entre la formation et l'enseignement professionnels, d'une part, et l'enseignement supérieur universitaire, d'autre part. Ils revêtent également une importance pour la parité d'estime entre les qualifications de l'enseignement professionnel et de l'enseignement général. Ils apportent par exemple des éclaircissements sur la nécessité de développer des compétences professionnelles à tous les niveaux de certification, niveau 8 compris. Le Cedefop donnera également la priorité au lien entre le CEC et les nouvelles certifications internationales, comme celles décernées dans certains secteurs et sociétés multinationales.

